



AVIS AU PUBLIC

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que les délibérations du conseil communal du 22 avril 2026 portant approbation de trois règlements de circulation à caractère temporaire concernant les rues suivantes :

- Rue de l'École (point N°14 de l'ordre du jour)
 - Travaux de réaménagement
 - 11/05/2026 de 08:00 jusqu'au 14/09/2026 à 17:00
 - Signalisation : C,3g - Accès interdit aux piétons
- Rue d'Ettelbruck (point N°15 de l'ordre du jour)
 - Travaux sur le réseau de télécommunications souterrain
 - 11/05/2026 de 08:00 jusqu'au 16/05/2026 à 17:00
 - Signalisation : C,3g - Accès interdit aux piétons
- An der Gaessel (point N°16 de l'ordre du jour)
 - Travaux de réalisation d'une fresque murale
 - 25/03/2026 de 08:00 jusqu'au 30/04/2026 à 17:00
 - Signalisation : C,3g - Accès interdit aux piétons

ont été approuvées par le Ministère de la Mobilité et des Travaux Public (N°cce/rc/avis/26/8367) en date du 23 avril 2026, respectivement par le Ministère des Affaires intérieures (N°322/26/CR) en date du 29 avril 2026.

Le texte des dites délibérations peut être consulté au secrétariat communal.

Colmar-Berg, le 6 mai 2026

Pour le collège échevinal,

La bourgmestre,

la secrétaire communale,

